



18/11/05

# Pouigny

## Plan de zonage du PPR

### Risque Mouvement de terrain

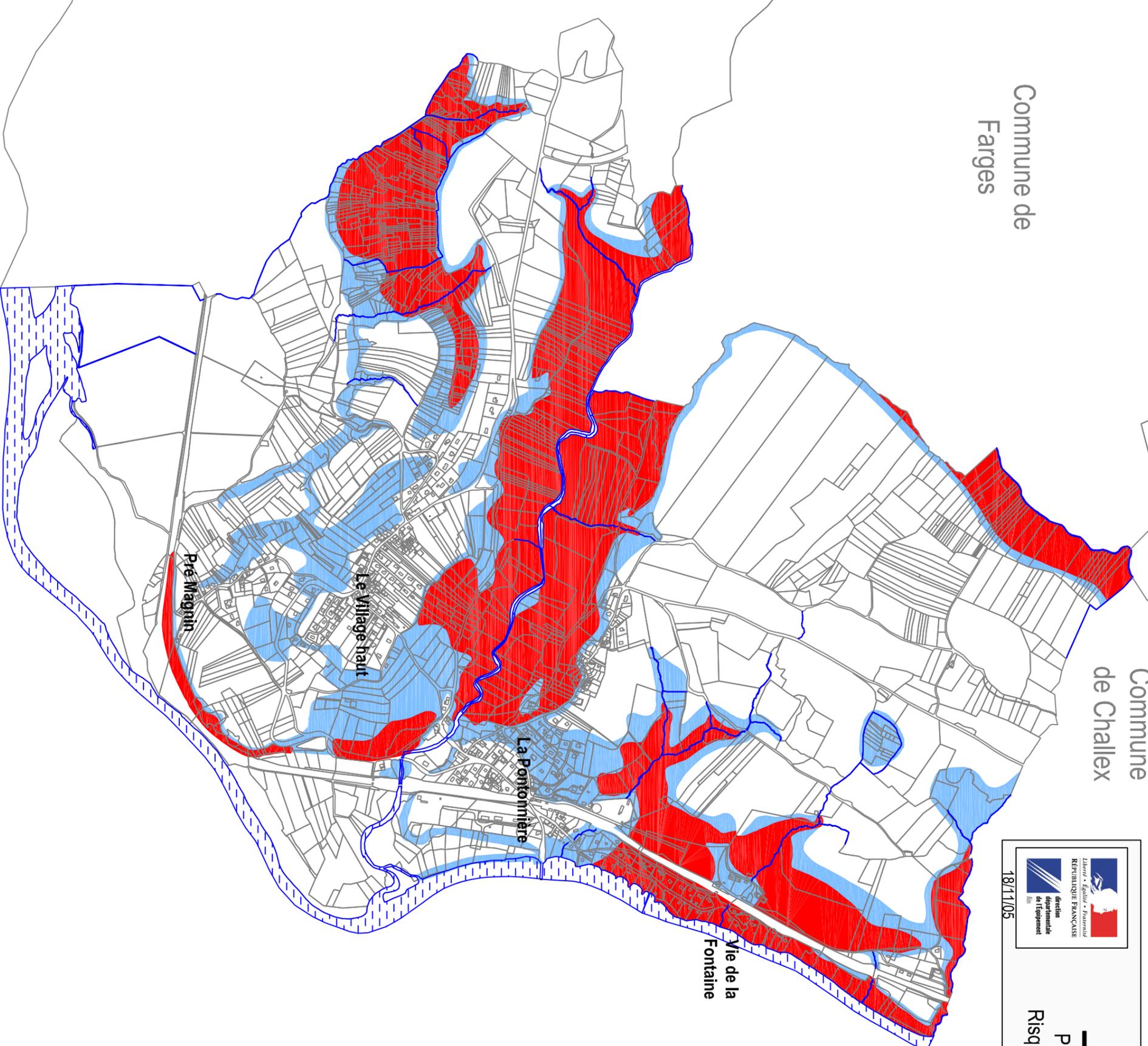
SIE/Env et Pays



Commune de  
Collonges

Commune de  
Farges

Commune  
de Challex



Légende

Risque Mouvement de terrain

Zone non constructible

Zone constructible sous conditions

Ech:1/15 000

Annexe à l'arrêté préfectoral n°2006-172 en date du 15 février 2006 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels ou technologiques majeurs.  
Représentation simplifiée du plan de zonage du PPR "Mouvement de terrain" approuvé le 20/12/95.  
Document de référence consultable en mairie pour plus de précision.